

VTT Descente – Comité IDF de la FFC

Critères de sélection 2014

Palmarès = fournir une copie du scratch officiel de chaque compétition

- **Championnats de France DH** (dépôt des candidatures avant le 3 juillet)

Pour rappel, nous avons 4 places UNIQUEMENT sur le quota régional.

1- Les candidatures des champions régionaux de DH seront étudiées en priorité (palmarès 2014 à fournir)

2- Pour les autres candidatures, seront étudiés le palmarès DH 2014 (à fournir par l'intéressé), et l'IP en cours, le cas échéant.

Les sélections se feront sous le couvert du libre arbitre de la CRVTT et du CTR IDF Francis Coquoz.

Critères adoptés à l'unanimité de la CRVTT du 10 avril 2012 (pas de changement en 2014).

- **Coupe de France de DH**

Manches DH 1 et 2 (dépôt des candidatures avant le 20 juin)

Pour rappel, nous avons 2 places UNIQUEMENT sur le quota régional.

1- Cadet 1 prioritaire avec palmarès DH pertinent, car pas d'IP

2- Cadet 2, J 1 et 2, avec palmarès DH pertinent et expliquant l'absence d'IP sur 2012

3- Candidature libre des autres catégories, qui seront étudiées en cas de non-remplissage des quotas avec les catégories précédemment citées.

Les sélections se feront sous le couvert du libre arbitre de la CRVTT et du CTR IDF Francis Coquoz.

Manches DH 3 et 4 (dépôt des candidatures avant le 9 juillet)

1- Cadet 1 et 2, J 1 et 2, avec palmarès DH pertinent et expliquant l'absence d'IP 2012 et 2013 en cours, pour une place sur les deux.

2- La seconde place sera attribuée à une catégorie supérieure, sauf absence de candidature pertinente.

Les sélections se feront sous le couvert du libre arbitre de la CRVTT et du CTR IDF Francis Coquoz.

Critères adoptés à l'unanimité de la CRVTT du 10 avril 2012 (pas de changement en 2014).

Les candidatures sont à envoyer par courrier au Comité d'île de France, avec le chèque correspondant au montant de l'engagement, copie de la licence et le palmarès. Sans un de ces éléments, le dossier ne sera PAS étudié.